Marigot, mardi 4 mai 2021

CEREMONIE BAPAAT

ELEMENTS DE LANGAGE

Madame la 3ème vice-présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Chers participants en vos grades et qualités,

Bonjour à tous,

Bienvenue à madame Hélène Debruge qui représente à la fois le préfet Serge Gouteyron et les services de la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports, la DRAJES.

Bienvenue également à monsieur Lemaître, formateur au CREPS Antilles-Guyane, ainsi qu'à nos 17 récipiendaires et à leurs encadrants.

Nous sommes réunis ce jour, pour valoriser le parcours de 17 jeunes saint-martinois qui ont validé avec succès leur formation et obtenu leur Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien, le BAPAAT.

Pour être précis, nous avons deux diplômes distincts, puisqu'une partie des lauréats a obtenu un diplôme BAPAAT dans le domaine de l'animation sportive et une autre partie un diplôme dans le domaine de l'animation socioculturelle.

Vous avez désormais toute la latitude pour intervenir auprès d'associations œuvrant dans le domaine sportif et culturel, sur notre territoire ou au-delà de de celui-ci.

Je tiens à remercier le CREPS Antilles-Guyane, à travers monsieur Philippe Lemaître, ici présent, qui a piloté les deux formations sur le territoire de Saint-Martin.

Notre objectif est de donner aux jeunes saint-martinois de réelles opportunités de formation, pour se professionnaliser dans des secteurs porteurs d'emploi sur notre territoire.

Nous nous y employons puisque dans le cadre du plan territorial de la Formation professionnelle piloté par la Collectivité, nous consacrons, cette année, 1.4 Million d'euros

Contact Presse : Nathalie Longato-Rey – Tel : 0690 65 89 52 / 0590 29 56 60 – Email : dircom@com-saint-martin.fr / nathalie.longato@com-saint-martin.fr - Website : www.com-saint-martin.fr

spécialement dédiés à la formation, avec un objectif de proposer des parcours de formations à plus de 400 demandeurs d'emploi.

Sur l'axe 2019-2020, nous avons formé 287 demandeurs d'emploi sans compter les suites de parcours recensées depuis le début de l'année 2021 et les entrées en formation dans le cadre du dispositif de l'aide individuelle à la formation – AIF.

La Collectivité finance cette enveloppe avec l'aide de l'Europe et du fonds social européen qui nous accompagne à hauteur de 85% des financements.

J'ajoute que le Plan d'Investissement dans les Compétences, le PIC, dont nous avons confié la gestion à l'organisme Pôle Emploi - et qui vient en complément des actions de formation de la Collectivité - est en train de monter en puissance sur notre territoire.

En effet sur l'année 2020, 73% des entrées de formation au sein de Pôle Emploi sont provenues du PIC, soit près de 300 personnes formées dans le cadre de ce dispositif national.

Si nous additionnons ces dispositifs, nous obtenons des chiffres significatifs. C'est encourageant.

Voilà mesdames et messieurs les quelques points que je souhaitais mettre en lumière avant de procéder à la remise des diplômes.

Chers Lauréats,

Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre parcours,

Vous avez su faire preuve de persévérance car malgré le contexte de crise sanitaire qui a impacté votre formation, la réussite est au bout du chemin.

Je vous encourage à poursuivre vos efforts et à ne rien lâcher come je dis souvent.

Les équipes de la collectivité restent à votre disposition, n'hésitez pas à les solliciter. Notre institution est là pour vous aider.

Contact Presse : Nathalie Longato-Rey – Tel : 0690 65 89 52 / 0590 29 56 60 – Email : dircom@com-saint-martin.fr / nathalie.longato@com-saint-martin.fr - Website : www.com-saint-martin.fr